

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

UNIVERSITÉ PARIS III - SORBONNE NOUVELLE

Maîtrise

Vu le décret n° 84 573 du 5 Juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur,

Vu l'arrêté ministériel du 23 juillet 1991 habilitant l'université Paris III - Sorbonne Nouvelle à délivrer la Maîtrise Langues étrangères appliquées
mention : Traduction spécialisée, spécialisation Anglais-Espagnol,

Vu les pièces justificatives produites par Madame **DENOS Catherine**
née le 26 mars 1969 à Montreuil (93) en vue de son inscription en Maîtrise

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires,
la Maîtrise Langues étrangères appliquées, mention : Traduction spécialisée, spécialisation : Anglais-Espagnol

est décernée à Madame **DENOS Catherine**
au titre de l'année universitaire : 1990-1991.

Fait à Paris, le 24 mai 2005

Le titulaire

Le président,

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités

N°

PARI III 4734750
2005M00000129***

Bernard BOSREDON

Maurice QUENET